

Saint Denis, le 18 août 2010

**Mesdames, Messieurs les Présidents
ou Responsables des clubs de karaté
aux Cadres Techniques des clubs
aux Membres du Comité Directeur**

Objet : **Infos complémentaires**

Mesdames, Messieurs,

Veillez trouver ci-joint une copie du **calendrier sportif 2010-2011** (disponible également sur le site internet).

A noter que l'Assemblée Générale de votre Ligue est prévue le samedi 23 octobre.

Pour les prochaines compétitions, nous vous demandons de faire (comme l'année dernière) des copies des tableaux d'inscription ou vous pouvez les récupérer sur le site internet de la Ligue.

- Aucune inscription sur place.

- Les clubs doivent faire parvenir à la Ligue la liste des participants

au plus tard le jeudi avant la compétition (adresse ou e-mail ou fax en bas de page)

Cette liste devra comprendre le nom, le prénom, la date de naissance, le poids, le N° de licence et le nom du club.

Nous vous rappelons que pour le jour de la compétition :

Concernant tous les documents à présenter **obligatoirement** par les participants,

Vous devez vous référer au règlement fédéral.

- Tous les participants doivent être **obligatoirement** en possession du **Passeport Sportif à jour des licences (2 années)**.

Merci à tous de respecter ces impératifs d'organisation afin que nous puissions réaliser dans les meilleures conditions VOTRE COMPETITION.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes sentiments sportifs les meilleurs.

Le Secrétaire Général,